

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Exécution de projets	<b>No SD</b> SD-2023-4633
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au contrat OS-SP-30070, lot 1, au montant de 24 930 \$, requis pour défrayer le coût des services de surveillance à Les Services EXP inc. en lien avec les travaux d'aménagement de saillies drainantes de trottoirs et d'éclairage sur la rue Berlier et l'avenue Albert-Murphy, prévus au contrat SP-30139	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> OS-SP-30070 (SP-30139 FR) <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 07-Renaud 20-Fabreville <b>Date CE souhaitée :</b> 2023-09-27 <b>Date CM souhaitée :</b> 2023-10-03		
<b>Actions :</b> HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES  <b>Demande d'achat :</b> Oui <b>CT requis :</b> Oui  <u><b>Contrat</b></u> <b>No contrat :</b> SP-30070 Lot 1 <b>Mode de sollicitation :</b> OS-SP Services professionnels <b>Type de contrat :</b> Service(s) professionnel(s) <b>Résultat :</b> Les Services EXP inc.  <u><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b></u> Service de l'ingénierie  <u><b>Projet(s)</b></u> OGP-16509 / ERP 16509		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'ingénierie / Exécution de projets	<b>No SD</b> SD-2023-4633
---------------------------	------------------------------------------------	------------------------------

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>
2021-08-10	CM-20210810-757	ADJUDICATION - CONTRAT SP-30139

Résumé

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz  
 APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30139, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement de saillies drainantes de trottoirs et d'éclairage sur la rue Berlier et l'avenue Albert-Murphy, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Cusson-Morin Construction inc.  
 3 217 550,06 \$.

ADOPTÉ

(SD-2021-3238)

<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>
2021-01-12	CM-20210112-57	ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-30070

Résumé

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier  
 APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat OS-SP-30070, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services lors de l'exécution des travaux pour divers projets d'infrastructures municipales, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Services EXP inc.  
 lot 1  
 4 599 000 \$;

SNC-Lavalin inc.  
 lot 2  
 4 024 125 \$;

MLC Associés inc.  
 lot 3  
 2 299 500 \$;

Shellex Groupe Conseil inc.  
 lot 4  
 1 724 625 \$;

IGF Axiom inc.  
 lot 5  
 1 149 750 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-5533)

**CONTEXTE / JUSTIFICATIONS**

Dans le cadre de la soumission SP-30139 pour les travaux d'aménagement de saillies drainantes de trottoirs et d'éclairage sur la rue Berlier et sur l'avenue Albert-Murphy, le mandat de surveillance des matériaux a été octroyé à la firme « Les Services EXP Inc. » dans le cadre de la soumission OS-SP-30070.

En raison de la diversité des ouvrages et de la nécessité de fractionner les travaux en plusieurs phases de réalisation étalées sur deux années dû à un octroi tardif du contrat de l'entrepreneur, ainsi que l'ajout de certains travaux non prévus, les services de la firme « Les Services EXP Inc. » ont été sollicités plus que prévu initialement, et cela afin de s'assurer que la surveillance des travaux soit effectuée sur l'ensemble des ouvrages pour en assurer la pérennité.

À cet effet, nous recevons de la firme « Les Services EXP Inc. » une estimation budgétaire de 24 930 \$ (avant taxes), jointe en annexe, pour les honoraires additionnels que nous recommandons pour la rémunération des services supplémentaires rendus, ainsi que pour parachever le mandat et fournir les livrables contractuels.

